



# Piétons 67 Infos

Le journal de la marche à pied

Bulletin de liaison de l'association Piétons 67, inscrite le 15 juin 1999 au registre des Associations du Bas-Rhin

## *La caravane de la sécurité routière dans la C.U.S. du 5 au 24 octobre*

Cette année il y a eu un grand changement : au lieu d'une semaine sous un chapiteau sur la place Kléber à Strasbourg, ce sont des journées qui ont été organisées dans différentes communes de la Communauté Urbaine de Strasbourg.

Le démarrage a eu lieu à Strasbourg, à l'Esplanade, sur le Campus universitaire, dans les locaux de l'Université Robert Schumann, place d'Athènes, le jeudi 5 octobre.

Depuis quelques temps c'est le « Petit Prudent » qui anime ces journées, la vedette c'est lui pour toutes et tous. Notre association y était présente avec d'autres comme les Polices municipale et nationale, la Gendarmerie, le SIRAC, les motards en colère, le C.A.D.R., la Ligue contre la Violence routière, etc... La C.T.S. y participait également avec la présence d'un bus à gaz sur le parking, avec le « Petit Prudent » collé sur les vitres.

C'est Madame le Maire, accompagnée de Monsieur le Préfet et de d'autres personnalités, qui a procédé à l'inauguration. Après un changement de place notre stand a été bien placé, et nous avons eu comme d'habitude beaucoup de contacts et de conversations intéressantes.

Sécurité routière : il faut que le message continue de passer, car malgré une baisse il y a encore trop d'accidents et d'incivilités.

Les autres journées où « Piétons 67 » a été présent sont :

Salle de la Bourse à Strasbourg le mercredi 11 octobre

A l'école Exen à Schiltigheim le dimanche 15 octobre (jour mal choisi, car la fréquentation y fut très faible)

Dans la salle Saint-Laurent à Bischheim le samedi 21 octobre

Michel DERCHÉ

## *SOMMAIRE*

|  |   |
|--|---|
| <i>Le Mot du Président</i>                                     | 1 |
| <i>La caravane de la sécurité routière dans la C.U.S.</i>      | 1 |
| <i>Forum des Déplacements du Conseil de l'Europe</i>           | 2 |
| <i>A.G. « Droits du piéton 54 » à Nancy</i>                    | 2 |
| <i>Colloque Piétons et cyclistes : se déplacer en sécurité</i> | 2 |
| <i>À quand un « Code de la rue » ?</i>                         | 3 |
| <i>Plan des temps de parcours à pied dans Strasbourg</i>       | 3 |
| <i>Nos activités depuis juillet 2006</i>                       | 4 |
| <i>Encore trop de piétons tués</i>                             | 4 |
| <i>Plan piéton de la ville d'Illkirch-Graffenstaden</i>        | 4 |
| <i>Calendrier des réunions à venir</i>                         | 4 |

## *Le Mot du Président*

### *Amis piétons bonjour !*

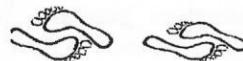
Les feuilles mortes se ramassent à la pelle, dit une chanson, c'est l'automne : donc, piétons, soyez prudents. Faudra-t-il un jour un permis pour marcher ? Quand on voit le comportement des automobilistes et celui de certains cyclistes sur les trottoirs, on peut le penser. Nous sommes piétons, et nous demandons le respect, car nous sommes les plus faibles et donc les plus vulnérables, et apparemment beaucoup de citoyens l'ignorent.

Le piéton a sa place en ville et ailleurs, alors soyons attentifs aux aménagements qui se font pour les extensions des lignes de tram et autres chantiers en ville. La ville aux piétons, ce n'est pas un rêve utopique.

Tout autre chose. Notre association, pour son bon fonctionnement, a besoin d'un trésorier : qui est partant pour prendre la place ? De plus, il faudrait que nos adhérents se mobilisent davantage, car les réunions mensuelles du bureau (ouvertes à tous) à 2 personnes – toujours les mêmes – c'est dommage. Il y a tellement de choses à faire pour notre défense : je lance de nouveau un appel aux bonnes volontés.

L'année 2007 approche à grands pas : n'oubliez pas votre cotisation, elle est essentielle pour la vie de notre association.

Joyeuses fêtes de fin d'année et bonne année 2007 à toutes et à tous.



Michel DERCHÉ

## *Plan des temps de parcours à pied dans Strasbourg*

Notre association a innové en réalisant un plan schématique indiquant les temps de parcours moyens à pied entre les principaux pôles (places, bâtiments, monuments, etc.) de la ville de Strasbourg.

**Vous trouverez ce plan en page 3 du présent bulletin. Il est disponible au format A4 sur demande.**

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et suggestions sur ce document, en vue de l'améliorer.

**Le « Forum des déplacements »  
du Conseil de l'Europe le 19 octobre**

Une belle journée pour les modes doux de déplacement

Notre association y était présente, tout comme l'A.S.T.U.S., le C.A.D.R., l'A.S.P.A., la C.U.S., la C.T.S., la S.N.C.F. et la région Alsace. Le but de cette journée était d'inciter les salariés du Conseil de l'Europe à modifier leurs habitudes pour leurs déplacements domicile-travail. Ceci dans le cadre du « plan de déplacements entreprise » (P.D.E.) récemment mis en place, avec un questionnaire diffusé à 2.000 exemplaires auprès des dits salariés : 800 ont été retournés, ce qui constitue un succès, évoqué lors des discours d'inauguration.

Ce devrait être un changement de mentalité pour tous ces salariés qui y sont favorables, mais dans la vie il faut oser : comme il est dit très souvent, « impossible n'est pas français ».

La marche, c'est très bon pour la santé, personne n'oserait dire le contraire, et de plus c'est le plus ancien mode de déplacement.

Ce fut une belle journée avec beaucoup de contacts enrichissants.

Michel DERCHÉ

**L'Assemblée Générale  
des « droits du piéton 54 »  
à Nancy le 30 septembre**

Comme tous les ans notre association a été invitée à y participer. Dans le journal « l'Est républicain » du jour il y avait un petit encart avec une photo précisant « aujourd'hui le cheval est roi à Nancy ». Et le piéton alors ? Est-il oublié ?

Il y a peu de monde à cette assemblée générale : c'est dommage, car pour la défense des piétons il faut être nombreux.

Le Président, M. Bastien, ouvre la séance, et à l'entendre les problèmes sont les mêmes à Nancy qu'à Strasbourg. Madame Béguin, membre du Conseil d'administration national des « Droits du Piéton », nous parle du « Code de la Rue », car elle fait partie du Comité de pilotage national.

Puis M. Jean-Louis Thiébert, adjoint au Maire de la Ville de Nancy, répond aux questions des personnes présentes.

Vient ensuite la lecture du rapport d'activités, de celui des finances, la réélection des membres du comité, et enfin la levée de la séance par le Président Bastien.

Rendez-vous est pris pour l'Assemblée générale de 2007 en espérant plus de participants.

Michel DERCHÉ

**Colloque « piétons et cyclistes :  
se déplacer en sécurité »**

Nous avons eu le plaisir de participer à la journée régionale d'informations et d'échanges organisée le 22 novembre dernier par la Direction Régionale de l'Équipement de Lorraine dans le superbe cadre de l'ancienne Abbaye des Prémontrés à Pont-à-Mousson (entre Nancy et Metz), sur le thème qui constitue le titre ci-dessus.

La matinée fut plus particulièrement consacrée aux piétons, et l'après-midi aux cyclistes. Après un premier exposé d'un médecin d'un centre de réadaptation sur les conséquences physiques des accidents sur les usagers vulnérables, divers orateurs se sont succédés à la tribune pour présenter leurs actions respectives :

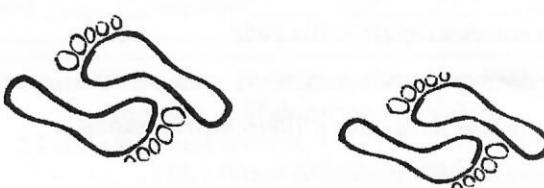
- la Police du Land de Sarre (R.F.A.) sur l'éducation routière des enfants,
- la ville de Charmes (Vosges) sur l'opération « Tétras blanc »,
- la ville de Metz (Moselle) sur le challenge piétons, qui tous trois concernent l'apprentissage de la rue par les enfants,
- la ville d'Etain (Meuse) sur des aménagements de sécurité pour les usagers vulnérables,
- la ville de Talange (Moselle) sur « l'atelier citoyen : en route pour la vie » mis en place après un tragique accident ayant coûté la vie à 3 jeunes piétons, dont le rôle est de faire des propositions d'aménagements et d'actions de communication. A noter que la ville de Talange est un des membres fondateurs de l'association « Communes en route pour la vie ».

L'après-midi fut également présenté le « Code de la Rue » belge par un responsable de l'Institut belge pour la sécurité routière (voir article ci-joint).

Lors des deux tables rondes clôturant chacune des demi-journées, tous se sont accordés pour affirmer qu'il fallait généraliser l'apaisement du trafic (et entre autres les zones 30) pour mieux protéger les usagers vulnérables.

Bref, une journée très instructive, sans oublier l'abondante documentation mise à la disposition de tous les participants.

Michel DERCHÉ et Gilles HUGUET



## *À quand un « Code de la rue » ?*

Le Code de la route a été rédigé au début du 20<sup>ème</sup> siècle pour les automobilistes, à une époque où la circulation automobile était en vogue et augmentait fortement. A l'heure où l'on veut développer les moyens de transport alternatifs à l'automobile, et en particulier les « modes doux » et où l'on veut apaiser la circulation en ville, il apparaît nécessaire d'envisager un « code de la rue » qui concernerait plus particulièrement, comme son nom l'indique, le milieu urbain, et qui donnerait plus de droits aux usagers dits vulnérables que sont entre autres les piétons et les cyclistes, et en particulier les enfants, les personnes âgées et les personnes handicapées.

Un « Code de la rue » existe depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2004 en Belgique, mais ce n'est en fait que l'amélioration de certaines règles du Code de la route concernant en particulier les piétons et les cyclistes.

Il précise en préambule que « la nouvelle réglementation introduit un principe général de prudence et impose désormais une obligation de prudence du plus fort vis-à-vis du plus faible : tout conducteur ne peut mettre en danger les usagers les plus vulnérables, il doit adapter sa vitesse en fonction de la présence d'usagers faibles et redoubler de prudence en présence d'usagers plus vulnérables, ou sur la voie publique où leur présence est prévisible ».

Il définit ensuite, entre autres :

- les zones 30 aux abords des écoles,
  - les zones de rencontre,
  - les trottoirs traversants,
  - les coussins.

Il définit enfin les obligations des conducteurs, des piétons, des cyclistes, etc... \$\$

En France, un groupe de travail piloté par le Ministère des Transports et auquel participe un certain nombre d'associations (dont l'association nationale « Les droits du piéton ») est chargé depuis le printemps 2006 d'élaborer un « Code de la rue » : il comporte un comité de pilotage et un comité technique qui se réunissent régulièrement. Espérons que cette démarche très intéressante aboutira prochainement.

## Les demandes des piétons

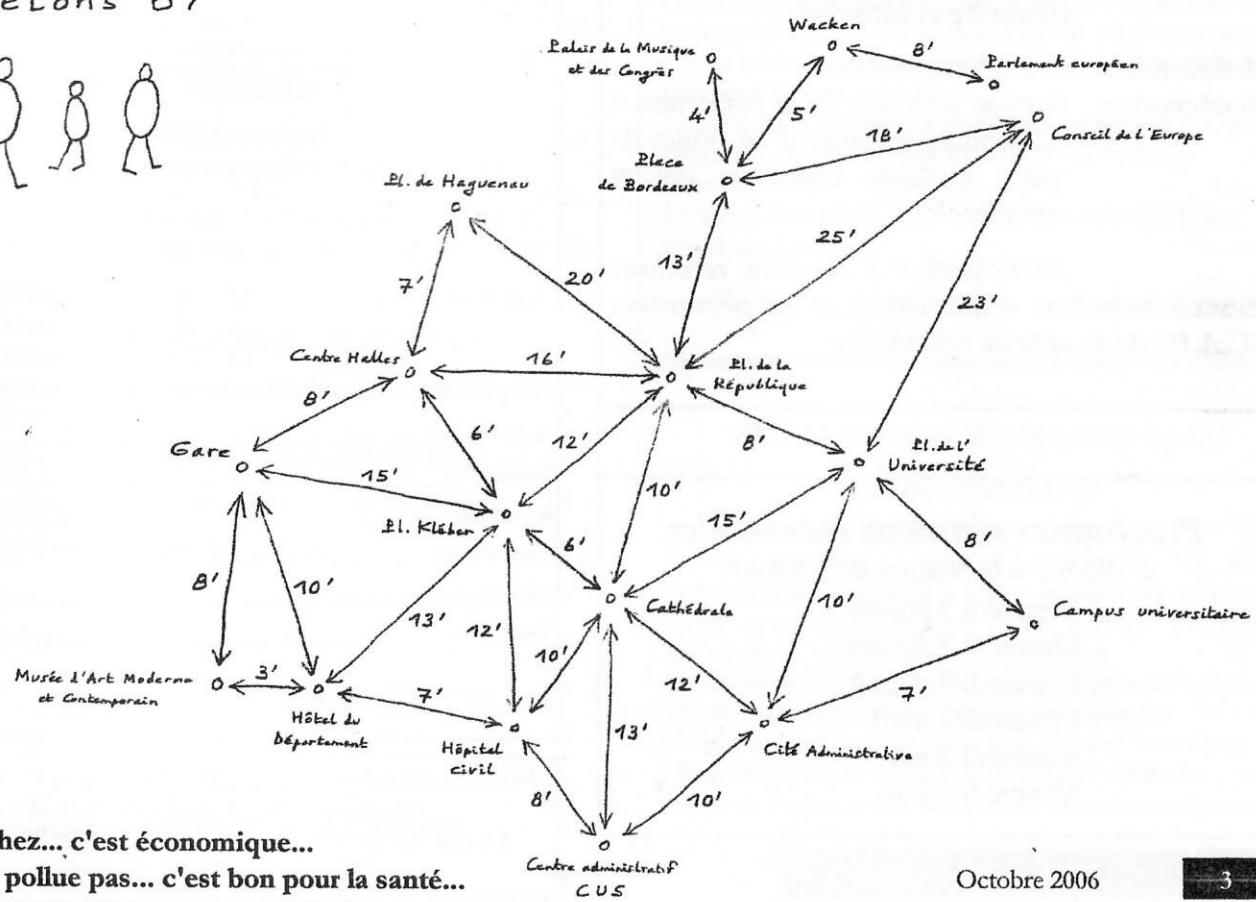
Notre association demande :

- la généralisation des trottoirs à 1,40 m. de large, dès que c'est possible,
  - la limitation au strict minimum des trottoirs mixtes (piétons et cyclistes),
  - la généralisation des « zones 30 »,
  - l'introduction en France des « zones de rencontre » (« zones 20 ») existant en Belgique et en Suisse, ou des « cours urbaines » (« zones 7 ») existant en Allemagne et aux Pays Bas,
  - l'introduction des « trottoirs traversants »,
  - le développement des « coussins » (à l'origine berlinois).

A noter que certains de ces aménagements sont visibles à Kehl, la ville allemande voisine de Strasbourg.

Gilles HUGUET

## Piétons 67



## Nos activités depuis juillet 2006

- 5 juillet réunion mensuelle
- 6 septembre réunion mensuelle
- 22 septembre Inauguration du « Plan piéton » de la ville d'Illkirch-Graffenstaden
- 4 octobre réunion mensuelle
- 5 octobre Journée de la sécurité routière à Strasbourg Facultés
- 11 octobre Journée de la sécurité routière à Strasbourg-Salle de la Bourse
- 15 octobre Journée de la sécurité routière à Schiltigheim
- 19 octobre Forum des déplacements au Conseil de l'Europe
- 20 octobre Pose de Faux PV sur les véhicules en infraction sur les trottoirs à Strasbourg-Krutenau (en commun avec l'Association « Handicap agissons ensemble »)
- 21 octobre Journée de la sécurité routière à Bischheim
- 8 novembre réunion mensuelle
- 16 novembre RV à un passage piétons dangereux près de l'école Paul Bert à Schiltigheim
- 22 novembre Colloque sur la sécurité des piétons et cyclistes à Pont-à-Mousson (Meurthe et Moselle)
- 6 décembre réunion mensuelle
- 6 décembre réunion à l'école de la Robertsau à Strasbourg au sujet d'un projet de piste cyclable contestée devant cette école

*Participation à diverses réunions des commissions d'animation et de prévention (C.A.P.) de la ville de Strasbourg*

### Prochaines réunions mensuelles

à 18h30, à la Maison de l'ARAN

Mercredi 3 janvier  
Mercredi 7 février  
Mercredi 7 mars  
Mercredi 4 avril  
Mercredi 2 mai  
Mercredi 6 juin

## Encore trop de piétons tués

Les statistiques les plus récentes, à moins d'un mois de la fin de l'année 2006, font état d'une baisse significative du nombre des tués sur les routes de France de 2005 à 2006, mais d'une augmentation du nombre des tués sur les routes du département du Bas-Rhin : 59 tués de janvier à novembre 2005 - 68 tués (soit 9 de plus) de janvier à novembre 2006. Parmi ces derniers, on déplore 6 piétons tués en 2005, mais 9 piétons tués en 2006 (jusqu'au 11 décembre), soit 3 de plus. Parmi ces 9 piétons tués, il y en a 4 de plus de 65 ans. Le nombre de piétons tués sur l'ensemble de l'année 2006 sera donc nettement supérieur à celui de l'année précédente : un très mauvais résultat pour les piétons, qui montre que rien n'est définitivement acquis, et que des progrès sont encore à faire en ce qui concerne les usagers vulnérables que sont en particulier les piétons.

Gilles HUGUET

### Le « plan piéton » de la ville

#### d'Illkirch-Graffenstaden

Le « Plan piéton » de la ville d'Illkirch-Graffenstaden a été inauguré par le Maire, M. Bigot, le 22 septembre dernier. « Piétons 67 », invité, y était représenté. Il est constitué de 3 itinéraires partant du centre ville vers 3 destinations différentes pour atteindre divers quartiers, divers équipements, et la station de tram Lixenbuhl, en 15 minutes environ. Ils sont jalonnés sur le terrain par des petits panneaux, complétés de panneaux « historiques » pour valoriser le patrimoine de la ville. Le but essentiel, bien affiché, de ce « Plan piéton » est de favoriser la marche à pied au détriment des déplacements automobiles sur de courts trajets comme ceux-ci. Bravo à la Municipalité d'Illkirch pour cette excellente initiative !

Gilles HUGUET

### Bulletin d'adhésion « Piétons 67 »

Maison de l'ARAN  
14 rue de la Schwanau - 67100 STRASBOURG

- souhaite adhérer à « Piétons 67 »  
 souhaite être actif au sein de « Piétons 67 »

Cotisation 2007:  6 € (tarif réduit)  
 12 € Individuelle  
 24 € Association

Ci-joint un chèque bancaire / postal ou espèces

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

N° et Rue : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

### Piétons 67 Infos - Bulletin édité par « Piétons 67 »

Adresse : Maison de l'A.R.A.N. -  
14 rue de la Schwanau - 67100 STRASBOURG  
Tél. / Fax : 03 88 44 09 51